

FICHE ESPECE

LOCHE D'ETANG (*Misgurnus fossilis*, Linné 1758)



F. Storck - CSP

Classification

Classe : Poissons
Ordre : Cypriniformes
Famille : Cobitidés
Code Natura 2000 : 1145

1. Statut réglementaire de protection

Statut réglementaire :

Monde :	Convention de Washington :	-
Europe :	Directive Habitats :	Annexe II
	Convention de Berne :	Annexe III
	Convention de Bonn :	-
	CITES :	-
France :	Arrêté ministériel du :	08/12/1988

Figurant à l'arrêté du 8 décembre 1988, la loche d'étang peut faire en France l'objet d'un arrêté de protection de biotope.

Listes Rouges :

Europe :	-
France :	Indéterminé
Alsace :	En danger

2. Biologie-écologie

Description :

La loche d'étang est un poisson de petite taille (15 à 30 cm), au corps nettement allongé et cylindrique. Il a une couleur verdâtre avec deux bandes sombres sur les flancs intercalées avec deux bandes cuivrées, et un ventre jaune orangé moucheté de noir. La tête est petite, conique et le tour de la bouche est orné de 10 barbillons. Les nageoires sont petites et arrondies, y compris la caudale.

Comportement :

Nocturne, cette espèce s'enfouit dans la vase durant la journée. Elle s'active au crépuscule.

Reproduction :

Le frai a lieu d'avril à juin. Les femelles pondent jusqu'à 150 000 œufs sur des plantes aquatiques. L'éclosion est rapide, après 8 à 10 jours à 21 °C.

Habitats :

3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoëto-Nanojuncetea*

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara spp.*

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition*

3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitans* et du *Callitricho-Batrachion* (Cor. 24.4)

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri p.p.* et du *Bidention p.p.*

Exigences écologiques :

- Il s'agit d'une espèce des milieux calmes (bras et noues des plaines alluviales, fossés, étangs).
- Régime alimentaire : invertébrés benthiques (vers, mollusques, larves d'insectes).

3. Répartition et évolution des populations

3.1. Aperçu général

Cette espèce trouve dans l'Est de la France la limite occidentale de son aire de répartition.

	Répartition	Tendance
France :	Limitée à un nombre restreint de stations en Lorraine, Alsace, Franche-Comté et région lyonnaise	Inconnue
Alsace :	Localisée seulement en une station	Inconnue
Sites Natura 2000 Rhin Ried Bruch	Herregrundgiessen à La Wantzenau (secteur 2)	Inconnue

3.2. En Alsace et dans les sites Natura 2000 « Rhin-Ried-Bruch »

Le Conseil Supérieur de la Pêche effectue des pêches à l'électricité qui fournissent un suivi qualitatif régulier des populations piscicoles. Ces pêches électriques ont une fréquence annuelle sur 22 stations (réseau hydrobiologique et piscicole, RHP) ou un caractère ponctuel lors de missions ou d'études particulières. Il n'y a guère d'autre source d'informations utile pour cette espèce car elle n'est pas capturée aux lignes ni aux engins par les pêcheurs, et n'a pas été mise en évidence dans les passes à poissons faisant l'objet de contrôles de migration, comme celles de Kembs-Märkt (S6) ou d'Iffezheim, sur le Rhin.

La présence connue en Alsace, malgré un nombre important de pêches à l'électricité réalisées par le Conseil Supérieur de la Pêche, se limite à la station du Herregrundgiessen située à La Wantzenau. Pourtant, des pêches spécifiques de recherche de l'espèce ont été menées en 2005 par la brigade du CSP du Bas-Rhin dans une cinquantaine de milieux humides aux caractéristiques favorables. Celles-ci n'ont pas permis de mettre en évidence d'autres populations de loche d'étang. La présence de la loche d'étang dans les secteurs 1 à 7 du LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau est résumée ci-dessous.

Secteur	Présence	Cours d'eau	Occurrences	Remarques
1	-	-	-	
2	Avérée	Herregrundgiessen (ancien bras du Rhin)	1 station (2002, 2004)	Ancien bras du Rhin déconnecté au moment des pêches
3 à 7	-	-	-	

Le listing des captures de loches d'étang faites par le CSP en pêche électrique est fourni en annexe à cette fiche. Il montre que les effectifs capturés sont de 14 et 29 individus, ce qui suggère que l'espèce n'est pas très abondante. Les individus capturés en 2004 ont été tatoués au colorant bleu alcyan, pour identification lors d'une pêche à l'électricité ultérieure. Mais pour l'instant, l'évaluation d'abondance de l'espèce est impossible sur la base des données disponibles.

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

L'espèce apparaît extrêmement localisée et assez peu abondante là où elle est présente, selon les données disponibles.

4.2. Menaces pour sa conservation

En premier lieu, les suppressions ou les altérations de biotopes, qui sont des causes prépondérantes de raréfaction ou de disparition des poissons en général. On peut distinguer :

- L'assèchement et le comblement des zones humides et des noues ou bras secondaires des cours d'eau, notamment avec la suppression des inondations du lit majeur des cours d'eau, intervenue dans la plupart de nos rivières à présent "régulées" ;
- Les interventions mécaniques en lit mineur de type curage, dragage, recalibrage ;
- La pollution chimique s'accumulant dans les sédiments.

4.3. Mesures de gestion favorables à sa conservation

- Protéger impérativement les zones de présence connues,
- Restaurer les bras secondaires et les annexes hydrauliques à courant lent au niveau du cours inférieur des rivières, et y introduire des loches de rivière le cas échéant (à titre d'expérimentation). L'introduction expérimentale peut aussi s'envisager dans des milieux préexistants, y compris des plans d'eau ou étangs déconnectés des systèmes fluviaux.

4.4. Etudes utiles

- Suivi d'effectif de l'espèce au travers des pêches spécifiques sur les zones de présence connues,
- Recherche d'autres stations actuellement inconnues,
- Analyse des exigences écologiques de l'espèce,
- Introduction dans des milieux restaurés ou adéquats mais non colonisés, avec contrôle ultérieur de son maintien.

5. Bibliographie

Collectif, 2003. Cahier Natura 2000 : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 : Faune. Vol. 1. La Documentation française. 199-200.

DENNY Consultants, 1994. Natura 2000 : Contribution à l'inventaire, Préserver la biodiversité en Alsace. Ministère de l'Environnement.

DIREN Alsace, 2001. Consultation départementale 2001-2002, Inventaire Bas-Rhin et Haut-Rhin, Quelques espèces d'intérêt communautaire. Natura 2000 : Préserver la biodiversité en Alsace, 71 p.

KEITH, P. et ALLARDI, J. (coord.), 2001. Atlas des poissons d'eau douce de France. Patrimoines naturels, 47: 387 p.

KEITH, P., ALLARDI, J., MOUTOU, B., 1992. *Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France*. Coll. Patrimoines naturels, Vol. 10, S.F.F. - MN.H.N., CSP, CEMAGREF, Min. Env., Paris, 111 p.

STORCK, F., MOUGENEZ, S., 2004. La loche d'étang (*Misgurnus fossilis*). Synthèse bibliographique et répartition nationale. Rapport Conseil Supérieur de la Pêche, Délégation régionale de Metz, Marly, 21 pages.

6. Annexe

La loche d'étang (LOE) dans les secteurs LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau

Effectif	Date	Abcisse	Ordonnée	Cours d'eau	Commune	secteur
14	09/07/2002	1 006 956	2 420 915	Herrengrundgiessen	La Wantzenau	s2
29	11/05/2004	1 006 956	2 420 915	Herrengrundgiessen	La Wantzenau	s2